



MA1- 00111

Mairie du 1^{er} arrondissement

**DELIBERATION DU CONSEIL
D'ARRONDISSEMENT DU
3 DECEMBRE 2019**

Objet : Question écrite au Maire de Lyon – Solidarité Migrants et SDF

Mesdames et Messieurs,

Le Conseil Territorial du 1er arrondissement est une instance de participation citoyenne qui fédère les acteurs locaux du territoire (associations, collectifs, instances participatives...).

Le Conseil Territorial s'inscrit dans le fonctionnement traditionnel d'un CICA (article L.2511-24 du CGCT) et se conforme aux dispositions fixées par l'article 21 du règlement du conseil d'arrondissement.

Lors de sa séance du 07 novembre 2019, le Conseil d'Arrondissement des enfants a souhaité interroger le Maire de Lyon concernant la Solidarité Migrants et SDF.

Zélie, membre du Conseil d'Arrondissement des enfants, a été désignée pour rapporter en séance du conseil d'arrondissement, au nom du Conseil Territorial, la question suivante à l'attention du Maire de Lyon :

*« Quelles solutions pour les personnes migrantes et sans domicile fixe ?
Des actions concrètes sont-elles menées pour les accueillir, les nourrir, les loger ?
Pourquoi, par exemple, ne pas organiser des distributions régulières de repas sur des lieux publics ?
Pourquoi ne pas mettre à disposition des salles publiques pour les abriter ? »*

Je vous demande de bien vouloir délibérer de la saisine du Conseil d'Arrondissement des enfants ainsi que du Conseil Territorial et vous prononcer sur sa transmission au Maire de Lyon, sous la forme d'une question écrite du Conseil d'Arrondissement.

**Lyon, le 3 décembre 2019
La Maire du 1er arrondissement
Nathalie PERRIN-GILBERT**